

Séance ordinaire du 11 mai 2021

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire mardi onze mai deux mille vingt et un à quatorze heures cinquante-sept, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau et Clément Genest, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Guy Dumoulin.

Est absent : le membre du comité exécutif Janet Jones.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable (partiellement), Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Félix Masson, directeur adjoint du cabinet et responsable des relations médias (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2021-04-91

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 11 mai 2021.

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

CE-2021-04-92

Modification de la résolution CE-2021-04-06 « Financement de la dépense relative à la réfection des réfractaires du four de l'incinérateur, attribution de contrat et décret de travaux »

Il est résolu de modifier la résolution CE-2021-04-06 « Financement de la dépense relative à la réfection des réfractaires du four de l'incinérateur, attribution de contrat et décret de travaux » par le remplacement, à l'alinéa, du numéro « RV-2017-16-61 » par le numéro « RV-2020-19-96 ».

CE-2021-04-93

Mandat qualifiant à la Direction du service de police

[Document d'aide à la décision GCH-2021-017-R-1](#)

Il est résolu de conclure l'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis, la Fraternité des policiers de Lévis inc. et un membre du personnel relativement à un mandat qualifiant à la Direction du service de police, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-04-94

Aides financières au bénéfice d'organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision GRE-2021-020](#)

Il est résolu d'accorder les aides financières aux organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2021-020, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2021-04-95

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à des activités

[Document d'aide à la décision GRE-2021-021](#)

Il est résolu de ratifier et d'autoriser les membres du conseil de la Ville à participer aux activités organisées au bénéfice d'organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2021-021, et tout autre membre du conseil de la Ville intéressé, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à ces événements.

CE-2021-04-96

Financement de la dépense relative au projet de restauration de rive et de plaine inondable du ruisseau Lallemand

[Document d'aide à la décision ENV-2021-012](#)

Il est résolu de financer la dépense relative au projet de restauration de rive et de plaine inondable du ruisseau Lallemand au montant maximal de 50 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-05.

CE-2021-04-97

Modification à la constitution de la commission consultative de développement social et communautaire

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2021-012](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la constitution de la commission consultative de développement social et communautaire, tel qu'il est indiqué en annexe à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2021-012.

CE-2021-04-98

Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (préciser les normes encadrant la classe d'usages H10 habitation multifamiliale isolée de 20 à 28 logements dans la zone H0223, rue du Frontenac, secteur Saint-Nicolas) et consultation écrite

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-067](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2021-067. Ce projet de règlement a pour objet de prévoir les normes applicables à la classe d'usages H10 habitation multifamiliale isolée de 20 à 28 logements, dans la grille des spécifications applicable à la zone H0223, et de supprimer la grille des spécifications applicable à la zone H0237, soit l'annexe A du Règlement RV-2020-20-53 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter que la consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par courriel à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public, et ce, en remplacement de la tenue de l'assemblée publique de consultation, conformément au Décret 102-2021 daté du 5 février 2021.

CE-2021-04-99

Modification de la résolution CV-2019-05-25 « Acquisition par expropriation du lot 5 631 921 du cadastre du Québec (secteur Saint-Nicolas) et financement afférent », de la résolution CV-2019-05-26 « Acquisition par expropriation des lots 5 613 481 et 5 061 875 du cadastre du Québec (secteur Saint-Nicolas) et financement afférent » et addenda relatif au consentement à l'expropriation partielle et à l'entente sur le règlement de litige à intervenir avec Les immeubles Paul-E. Richard inc.

[Document d'aide à la décision DEV-2021-077](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2019-05-025 « Acquisition par expropriation du lot 5 631 921 du cadastre du Québec (secteur Saint-Nicolas) et financement afférent » par la suppression du deuxième alinéa.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2019-05-026 « Acquisition par expropriation des lots 5 613 481 et 5 061 875 du cadastre du Québec (secteur Saint-Nicolas) et financement afférent » par la suppression du troisième alinéa.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'addenda relatif au consentement à l'expropriation partielle et à l'entente sur le règlement de litige à intervenir avec Les immeubles Paul-E. Richard inc., tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2021-077, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-05-00

Prolongation du contrat pour la réalisation des travaux d'installation, de modification et de réparation de clôtures, de barrières et pour la fourniture de pièces

[Document d'aide à la décision APP-2021-063](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de prolonger le contrat pour la réalisation des travaux d'installation, de modification et de réparation de clôtures, de barrières et pour la fourniture de pièces (appel d'offres 2019-50-23), pour une dépense estimée à 221 185,76 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée d'un an, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres et à la soumission produite par l'adjudicataire.

CE-2021-05-01

Attribution du contrat pour l'entretien ménager du Complexe aquatique et multifonctionnel

[Document d'aide à la décision APP-2021-069](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour l'entretien ménager du Complexe aquatique et multifonctionnel (appel d'offres 2021-55-28), à Services d'entretien clarinet inc., pour une dépense estimée à 139 150 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2021-05-02**Attribution du contrat pour l'installation de débitmètres réseau pour les chambres de réduction sur la côte Rouge et le chemin du Fleuve (secteur Saint-Romuald)**[Document d'aide à la décision APP-2021-070](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour l'installation de débitmètres réseau pour les chambres de réduction sur la côte Rouge et le chemin du Fleuve (secteur Saint-Romuald) (appel d'offres 2021-50-40), à Allen entrepreneur général inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 179 432 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2021-05-03**Bail à intervenir avec Hydro-Québec concernant l'utilisation du lot 2 380 579 du cadastre du Québec (avenue Saint-Augustin, secteur Breakeyville) et confirmation relative à l'utilisation de ce lot**[Document d'aide à la décision APP-GI-2021-009](#)

Il est résolu de conclure le bail à intervenir avec Hydro-Québec concernant l'utilisation du lot 2 380 579 du cadastre du Québec, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2021-009, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et d'affecter ce lot à l'utilité publique pour la durée de ce bail.

CE-2021-05-04**Occupation du domaine public pour la saison estivale 2021, constitution du comité spécial sur l'occupation du domaine public et autorisation à conclure un contre de prêt à usage**[Document d'aide à la décision APP-GI-2021-023](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser gratuitement, pour la saison estivale 2021, l'occupation d'une partie du domaine public de la Ville aux commerçantes et commerçants, aux bars et aux restaurants, pour l'installation ou l'élargissement de leurs terrasses sur le domaine public, dans le respect des règles de sécurité et de circulation, pour une certaine durée et moyennant le respect de certaines conditions et de décréter que les demandes reçues sont traitées au cas par cas, par le comité spécial constitué à cette fin, en faisant preuve d'une grande ouverture pour répondre aux besoins des commerçantes et commerçants.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de constituer, pour l'année 2021, un comité spécial sur l'occupation du domaine public de la Ville, comme suit :

Composition

Le comité est composé :

- d'un membre de la Direction du service de police;
- d'un membre de la Direction du service de la sécurité incendie;
- d'un membre de la Direction du génie, volet circulation;
- d'un membre de la direction de l'Urbanisme;
- d'un membre de la Direction de l'approvisionnement, volet gestion immobilière;

Mandat et pouvoir du comité

Le comité a pour mandat d'évaluer chaque demande d'autorisation d'occuper le domaine public à titre gratuit et de déterminer les conditions qui doivent être remplies pour que l'occupation soit autorisée et de rendre toute décision pour accorder ou refuser une telle demande d'autorisation.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter que chaque autorisation accordée par ce comité doit faire l'objet d'un contrat de prêt à usage à intervenir avec la personne ayant reçu l'autorisation d'occuper gratuitement une partie du domaine public de la Ville et d'autoriser le directeur général, le directeur général adjoint - services administratifs et le directeur de la Direction de l'approvisionnement à conclure ce contrat et à signer tout document requis pour donner plein effet à la décision de ce comité et à la présente résolution.

Le président du comité exécutif reprend son siège.

CE-2021-05-05

Bail à intervenir concernant la location d'un espace de stationnement situé sur une partie du lot 2 434 592 cadastre du Québec (avenue Bégin, Lévis) et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot

[Document d'aide à la décision APP-GI-2021-026](#)

Il est résolu de conclure le bail à intervenir concernant la location d'espace de stationnement situé sur une partie du lot 2 434 592 du cadastre du Québec, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2021-026, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de confirmer que cette partie de lot n'est plus affectée à l'utilité publique pour la durée du bail.

CE-2021-05-06

Abrogation de la résolution CE-2021-04-81 « Option de renouvellement du contrat de location intervenu avec le Centre socio-culturel et sportif St-Étienne inc. concernant la location d'heures de glace, de salles, de casiers et de bureaux (Centre Bruno-Verret) et avenant à intervenir à cette fin » et bail de location d'un espace de stationnement situé sur une partie du lot 2 433 329 cadastre du Québec (côte du Passage, secteur Lévis) à intervenir avec Communauto inc. et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot

[Document d'aide à la décision APP-GI-2021-029](#)

Il est résolu d'abroger la résolution CE-2021-04-81 « Option de renouvellement du contrat de location intervenu avec le Centre socio-culturel et sportif St-Étienne inc. concernant la location d'heures de glace, de salles, de casiers et de bureaux (Centre Bruno-Verret) et avenant à intervenir à cette fin ».

Il est également résolu de conclure le bail de location d'espace de stationnement situé sur une partie du lot 2 433 329 du cadastre du Québec (côte du Passage, secteur Lévis) à intervenir avec Communauto inc., tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2021-029, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de confirmer que cette partie de lot n'est plus affectée à l'utilité publique pour la durée de ce bail.

CE-2021-05-07

Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels, à l'achat et à l'installation des équipements et des surpresseurs des stations de traitement des eaux usées (arrondissement de Desjardins et secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision GEN-2021-018](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la fourniture de services professionnels, à l'achat et à l'installation des équipements et des surpresseurs des stations de traitement des eaux usées (arrondissement de Desjardins et secteur Saint-Jean-Chrysostome) au montant maximal de 800 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2020-19-97.

CE-2021-05-08

Attribution de contrats pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour des projets de réfection des réseaux et des chaussées sur le territoire de la ville

[Document d'aide à la décision APP-2021-071](#)

Il est résolu d'attribuer les contrats pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour des projets de réfection des réseaux et des chaussées sur le territoire de la ville (appel d'offres 2021-55-27), de la façon suivante :

- lot 1, secteur entre la rue de la Vigie et le boulevard Guillaume-Couture (secteur Lévis), à Les services EXP inc., pour une dépense estimée à 163 340 \$, avant TPS et TVQ;
- lot 2, rues Édouard-Perrault et 3^e Rue (secteur Saint-Romuald) et ponceaux Pierre-Beaumont (secteur Saint-Jean-Chrysostome) et rue Saint-Augustin (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville), à FNX innov inc., pour une dépense estimée à 425 000 \$, avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à leur soumission.

CE-2021-05-09

Attribution de contrats pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour des travaux sur trois postes de pompage situés sur le territoire de la ville

[Document d'aide à la décision APP-2021-072](#)

Il est résolu d'attribuer les contrats pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour des travaux sur trois postes de pompage situés sur le territoire de la ville (appel d'offres 2021-55-26), de la façon suivante :

- lot 1, poste de pompage SN-G (secteur Saint-Nicolas), à Cima+ s.e.n.c., pour une dépense estimée à 599 700 \$ avant TPS et TVQ;
- lot 2, poste de pompage du Moulin (secteur Saint-Jean-Chrysostome), à Stantec experts-conseils ltée, pour une dépense estimée à 217 700 \$, avant TPS et TVQ;

- lot 3, poste de pompage SP-02 (secteur Lévis), à GBI experts-conseils inc., pour une dépense estimée à 252 000 \$, avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à leur soumission.

CE-2021-05-10**Levée de la séance**

La séance est levée à 17 h 33.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
